LA FICHE PÉDAGOGIQUE

En France, quatre personnes actives sur 10 déclarent avoir déjà été victimes d'au moins un propos ou comportement sexiste, homophobe, raciste, lié à l'état de santé, au handicap, à la religion ou à d'autres caractéristiques personnelles au travail (Défenseur des Droits – 2020).

Tout employeur, public ou privé, a une obligation de prévention des violences, de les faire cesser et de sanctionner lorsqu'elles sont avérées. Cela passe notamment par la mise en place d'un dispositif de signalement et de traitement interne efficace, qui permet à la fois qu'un maximum d'alertes remontent et de les traiter.

Cette formation a pour but d'assurer l'opérationnalité de ce dispositif, en donnant toutes les clés juridiques mais aussi l'ensemble des outils nécessaires aux missions des publics cibles de ce sujet.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir recueillir la parole : mener un entretien semi-dirigé, accueillir la parole des victimes
- Savoir mettre en place des mesures urgentes de protection
- Conduire une enquête administrative (différencier de l'enquête CHSCT)
- Savoir établir la matérialité des faits et qualifier juridiquement la situation
- Connaitre les règles applicables en matière de charge de la preuve
- Rédiger un rapport d'enquête
- Informer, orienter et accompagner les agents victime
- Savoir mettre en œuvre une procédure disciplinaire
- Communiquer sur l'enquête et ses conclusions auprès des agents du réseau qui sont concernés
- Savoir archiver le dossier

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, présentation, tour de table

- 1. Réactivation de la sensibilisation sur les fondamentaux de la diversité et de la lutte contre les discriminations
- 2. Cellule d'écoute : son rôle, comment la contacter
- 3. Recueillir la parole d'une personne victime
- 4. Mesures urgentes
- 5. Pénal, disciplinaire : quels liens?
- 6. L'enquête administrative : principes et étapes
- 7. Les entretiens dans une enquête interne

Pause

- 8. La matérialité des faits
- 9. Le rapport d'enquête
- 10. L'accompagnement des victimes
- 11. La mise en place d'une procédure disciplinaire
- 12. Communiquer et archiver les données après une enquête
- 12. Prendre soin de soi

Conclusion et évaluation

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible:

acteurs de prévention, personnels d'encadrement, experts, acteurs des ressources humaines



Durée:

: Prérequis :

- avoir suivi la formation "Les fondamentaux de la diversité et de la lutte contre les discriminations";
- avoir suivi la formation : "Intégrer la diversité et la lutte contre les discriminations dans la politique RH et dans le management (3h)"



Modalité : présentiel Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum 88

Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.











AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.